

PHV Dina VIERNY

AMP / AES

- Dans le respect de la Convention Collective Nationale des Etablissements Privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951. Conformément aux dispositions du Code du Travail.
 - Conformément à l'Arrête du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant.
 - Conformément au règlement intérieur du GCSMS CGR et du projet d'établissement.
- ✚ L'AMP de jour est attachée à l'équipe de soins et d'accompagnement et agit dans le cadre des missions générales de la Résidence Dina VIERNY.
 - ✚ Elle apporte son soutien à l'ensemble de l'équipe par sa connaissance et sa formation initiale dans les soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver le bien-être et l'autonomie de la personne accompagnée et accompagne ses régressions.
 - ✚ Elle participe à l'amélioration de ses pratiques professionnelles, il peut participer à des groupes de travail visant à une amélioration collective de l'accompagnement des résidents

MISSIONS

Placée sous l'autorité du Directeur de l'établissement et de l'IDEC.

Encadrement et animation

L'Aide Médico-Psychologique, en lien avec l'ensemble des professionnels, accompagne les résidents dans des missions d'accompagnement et d'aide par :

- ✚ Un suivi et un accompagnement des résidents dans les actes de la vie quotidienne et particulièrement :
 - La relation et le maintien de ce lien
 - Un soutien attentif et sécurisant pour essayer d'appréhender les besoins et attentes et tenter d'y apporter une réponse adaptée.
 - La communication adaptée aux capacités de chacun
 - L'observation des gestes, postures, expressions et tout ce qui concoure à la juste connaissance des personnes accompagnées.
 - Le maintien des capacités, leur développement ou le cas échéant l'accompagnement des régressions
 - L'apprentissage des repères et le respect de ceux-ci.
- ✚ Participe au moyen d'activités d'aide, de soutien et d'actions individualisées, à soutenir le bien-être et prévenir la maltraitance, l'isolement, la dépression...
- ✚ Peut proposer et participer à l'organisation d'activités et d'animations collectives contribuant au bien être des résidents, à l'ouverture et à la citoyenneté.

Accompagnement aux soins :

- ✚ L'Aide Médico Psychologique, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe, met en œuvre des soins d'hygiène et de confort quotidien.
- ✚ L'Aide Médico Psychologique, en lien avec l'équipe paramédicale, participe à l'aide à la prise de médicaments.
- ✚ L'AMP participe au quotidien aux actions de prévention et d'éducation à la santé.

Préparation et réunions :

- ✚ Pour proposer aux résidents un parcours cohérent avec leur projet personnalisé l'Aide Médico-Psychologique devra :
 - Participer à toutes les réunions de l'équipe éducative et de PAP.
 - Participer aux entretiens et rencontres avec les familles et partenaires du parcours des résidents dont il est référent de projet.
- ✚ Participer à des groupes de travail et/ou comité de pilotage visant à évaluer les actions, proposer des améliorations des pratiques professionnelles et des accompagnements.

Référence de projet :

En lien avec les autres membres de l'équipe éducative, l'Aide Médico-Psychologique assure la référence de projet d'un groupe restreint de résident.

La référence de projet se décline en trois fonctions :

✚ **Fonction information :**

- Recueil des demandes et éventuels souhaits du résident.
- Il renseigne les outils d'aide à l'élaboration (référentiel d'observation, fiche projet, notes de suivi...) en fonction des informations qu'il reçoit.
- Il transmet les informations reçues à l'ensemble de l'équipe.
- Il transmet les observations des différents acteurs (internes et externes) dans le cadre des synthèses.

✚ **Fonction animation :**

- Il favorise l'expression des attentes.
- Il participe aux rencontres pour présenter les bilans et projets.
- Il participe à la mise en œuvre du projet

✚ **Fonction évaluation :**

- Avec l'ensemble de l'équipe il fait un point régulier et formel en y associant au mieux de ses attentes et capacités le résident dont il est référent.
- Il mesure alors avec les résidents et l'ensemble des acteurs impliqués dans les projets (internes et externes), les écarts entre ce qui est déclaré et réalisé, l'atteinte ou non des objectifs, la mise en œuvre des moyens.
- Il participe à la réflexion autour des réajustements et peut en proposer.

Formation personnelle :

- ✚ L'AMP s'inscrit dans un processus de formation permanent dans les missions générales de l'institution et transpose ses acquis.
- ✚ L'AMP accompagne des stagiaires dans des formations relevant de son champ de compétences.
- ✚ L'AMP participe à des jurys de validation dans des formations relevant de son champ de compétences.
- ✚ Elle propose des actions innovantes concourantes aux missions générales de l'institution, qui ne seront mises en œuvre qu'après validation d'un cadre de direction.

POSITION DANS LA STRUCTURE

- Liaison hiérarchique directe N+1: Directeur d'établissement
- Liaison fonctionnelle directe : IDEC

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Lieu d'activité

L'AMP travaille dans les locaux du PHV de Thuir

Missions principales

- ✚ Effectue des tâches liées au poste « AMP » : VOIR FICHE DE TACHES « AMP»

EVOLUTION FICHE DE POSTE

La présente fiche de poste est évolutive et n'a, à ce titre, aucune valeur contractuelle. Elle représente un cadre de travail de référence. Son évolution sera discutée, au besoin amendée, en lien avec la salariée concernée. Tout changement et évolution est soumise à l'approbation par sa signature du directeur de l'établissement.

EVALUATION

Entretien annuel d'évaluation (IDEC).

ELABORATION Noms (fonctions), date	VALIDATION TECHNIQUE Nom (fonction), signature, date	VALIDATION HIERARCHIQUE Nom (fonction), signature, date
ROIG Muriel, IDEC 20/01/2020	Stéphane SOLER, Directeur plateforme gérontologique	Stéphane SOLER, Directeur plateforme gérontologique